



Résorber les inégalités salariales entre femmes et hommes pour renforcer notre économie

Une perte annuelle de 62 milliards € pour l'économie française.

Synthèse de l'étude

- Aucune résorption prévue avant 2186**

Ces 10 dernières années, 3 lois ont été promulguées en faveur de l'égalité salariale. Il n'empêche que l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes restent de 19 % en moyenne selon l'Observatoire des Inégalités. Une tendance plus flagrante chez les cadres où l'écart est de 26,3 % que chez les employés où il n'est "que" de 9,3 %.

Concrètement, cela signifie qu'en moyenne, lorsqu'un homme cadre perçoit un salaire mensuel net de 4380 €, une femme cadre ne percevra que 3469 €. La comparaison ayant été faite à postes, à diplômes et à compétences équivalents il n'y a donc pas de justification économique à cet écart.

Pour dénoncer ce phénomène, le 24 octobre 2016, en Islande, des milliers de femmes ont cessé le travail à 14 h 38, heure où en comparaison aux hommes elles ne sont plus payées. La précédente mobilisation de ce type, en 2010, avait débuté trois minutes plus tôt. En France, le collectif "Les Glorieuses" a invité les salariées à cesser le travail le 7 novembre 2016 à 16 h 34. Heure précise à partir de laquelle elles travaillent "bénévolement". En 2017, cet appel se fera le 3 novembre.

En dépit des nombreuses manifestations et du renforcement de l'arsenal juridique en faveur de l'égalité salariale, les discriminations à l'égard des femmes persistent. Selon un rapport du Forum économique mondial, l'égalité ne sera pas atteinte avant 170 ans, soit en... 2186.

- Structure de cette inégalité**

	Hommes	Femmes	Ensemble	Ecart (en %)
Cadres supérieurs et chefs d'entreprise salariés	4 380 €	3 469 €	4 072 €	- 26,3
Professions intermédiaires	2 394 €	2 068 €	2 254 €	- 15,8
Employés	1 714 €	1 568 €	1 612 €	- 9,3
Ouvriers	1 736 €	1 441 €	1 686 €	- 20,5
Ensemble	2 389 €	1 934 €	2 202 €	- 19,0
Écart cadres/ouvriers	2 644 €	2 028 €	2 386 €	

Tous temps de travail confondus, **les hommes gagnent en moyenne 19% de plus que les femmes.**

Plus on progresse dans l'échelle des salaires, plus l'écart entre les femmes et les hommes est important, en partie parce que les femmes sont beaucoup moins nombreuses en haut de l'échelle.

- **Résumé des effets positifs pour l'économie française**

Effets directs

- **Augmentation des salaires nets = + 33,6 milliards €**
- **Gain de recettes pour l'Etat = + 33,7 milliards €**
 - *dont hausse de la TVA = + 3,83 milliards €*
 - *dont hausse des recettes de l'impôt sur le revenu = + 5,47 milliards €*
 - *dont hausse des cotisations sociales et patronales = + 24,43 milliards €*

Effets partagés - Double effet sur l'impôt des sociétés

Dans un premier temps, hausse des prélèvements due à une hausse de l'activité impulsée par la hausse de la consommation.

Dans un second temps, baisse des prélèvements due à une hausse des salaires bruts et des cotisations sociales.

Effets complémentaires

- **Hausse de l'épargne = + 6,16 milliards €**
- **Hausse de la consommation = + 21,98 milliards €**
- **Création d'emplois = + 26.000 créations supplémentaires par an** (en solde net - estimation basée sur la loi d'Okun).
- **Augmentation de l'investissement**, à court, moyen et long terme.

- **Les réformes possibles avec ces gains budgétaires**

Une fois l'égalité salariale stricte appliquée, Bercy bénéficierait donc d'un nouveau levier fiscal qui permettra de dégager **168,74 milliards €** supplémentaires durant un quinquennat. Ce projet pourrait donc permettre de lever le carcan fiscal qui pèse sur les entreprises et l'investissement, et pourrait permettre de déployer l'une des réformes suivantes :

- *La réduction totale des déficits des différents régimes de retraites, de la sécurité sociale et de l'assurance chômage.*
- *L'allègement durable de 33 milliards/ an de charges sur les salaires.*
- *La mise en place d'un taux d'IS à 14%.*
- *Une baisse de 40% de l'impôt sur le revenu.*
- *Une baisse de 3 points de TVA.*
- *Une hausse de 50% des budgets de la défense, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la justice.*
- *Une réduction de 9% de notre dette publique.*
- *Une réduction annuelle de 50% de notre déficit public.*

